

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 20 juin 2022 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. APPROBATION PV COLLÈGE 3 JUIN 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 3 juin 2022.

2. COMPTE 2021 – REMARQUES DE LA TUTELLE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone propose de préparer et envoyer un courrier de réponse, en attente de l'explication de Civadis.

3. MP ACHAT 20 APPAREILS DE COMMUNICATION POUR ARI – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 20 appareils de communication pour masque ARI" à la société DRAGER SAFETY BELGIUM NV, Heide 10 à 1780 Wemmelpour le montant d'offre contrôlé de € 9.008,50 hors TVA ou € 10.900,29, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

4. MP ACHAT 5 DISQUES DURS – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 5 disques durs internes" au soumissionnaire ayant remis la seule offre, soit OPENIT SRL, rue des Carmes, 5 à 5000 Namur pour le montant d'offre contrôlé de 1.603,25 €TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/742-53.

5. MP ACHAT SUPPORT TRIPLE ÉCRAN – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 2 supports pour triple-écran" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit COMPUTIC, Rue de Soulme, Morville 68 à 5620 FLORENNES pour le montant d'offre contrôlé de € 151,00 hors TVA ou € 182,71, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/742-53.

6. MP ACHAT LOGICIEL OCR – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat logiciel OCR" à la société ayant remis la plus conforme aux exigences demandées, soit COMPUTIC, Rue de Soulme, Morville 68 à 5620 FLORENNES pour le montant d'offre contrôlé de € 125,35 hors TVA ou € 151,67, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/742-53.

7. ACHAT POLOS DE CASERNEMENT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° LPCO21/0525 d'un montant de €10.027,00 HTVA ou €12.132,67 TVAC pour l'achat de 370 polos de casernement à la Sprl PROVITEC, Ruelle Grulois 5 à 7950 Grosage ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

8. ACHAT SALOPETTES DE PROTECTION JETABLES – COMMANDE

Ce point est reporté.

9. URGENCE – RÉPARATION ÉCHELLE COUVIN – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation en urgence de l'autoéchelle du poste de Couvin auprès de la SA WTS à Achêne, pour un montant de € 8.007,43 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/745-98 ; De soumettre la présente décision au Conseil de zone pour ratification lors de sa prochaine séance.

10. MP DÉSIGNATION D'UN SEPPT – ATTRIBUTION

Ce point est reporté.

11. RGPD – PROJET RÈGLEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur le projet de Règles de base de protection des données et de proposer son approbation au Conseil de zone.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROPOSITION TRAJET DE RÉINTÉGRATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter le SEPPT, à savoir Cohezio, afin de préparer un trajet de réintégration pour un lieutenant professionnel.

---

13. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROPOSITION TRAJET DE RÉINTÉGRATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter le SEPPT, à savoir Cohezio, afin de préparer un trajet de réintégration pour un caporal professionnel.

14. PRÉSENTATION INTERCOMMUNALE IMIO – PROPOSITION ADHÉSION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur une adhésion à l'intercommunale IMIO et de proposer au Conseil de zone d'adhérer en achetant 1 part B à 3,71 €.

15. ORDRE DU JOUR CONSEIL 01/07/22

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil de zone du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

16. ENGAGEMENT ÉTUDIANTS – DÉCISION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'engagement de sept étudiants sous contrat étudiant :

- Au service administratif (Beauraing) : du 4 au 15/07/22 et du 6 au 19/07/22 ;
- Au service Logistique (Dinant) : du 4 au 15/07/22 et du 10 au 31/08/22 ;
- Au service IT (Philippeville) : du 4 au 22/07/22, et 2 étudiants pour une période de 3 semaines chacun à fixer.

17. RECRUTEMENT EMPLOYÉ LOGISTIQUE – RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES ET DATE DES ÉPREUVES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer comme suit les règles de cotation des candidats : épreuve écrite : 50%, épreuve orale : 50 % ; De fixer la date des épreuves comme suit : épreuve écrite le samedi 2 juillet 2022 ou un jour de semaine à 18h ; épreuve orale le 12 juin 2022 à 14h30 à Ciney ; De déclarer recevables 11 candidatures ; De déclarer irrecevables 2 candidatures.

18. STAGE D'OBSERVATION – CONVENTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'accueil d'une stagiaire, suivant un parcours d'insertion socioprofessionnelle au centre Espace Formation Emploi de Namur, pour une journée découverte métier non rémunérée le 29 juin 2022 ; De valider la convention d'une journée découverte métier établie par l'asbl Espace Formation Emploi de Namur.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

